

Groupe d'Etudes **UTILISATEURS WAGONS**
 Studiengruppe **WAGENVERWENDER** Study Group **WAGON USERS**

Amendements et adjonctions au CUU : Proposition

Modifications Annexe 9

<p>1.- Exposer le problème (avec des exemples et si possible, des chiffres permettant d'appréhender l'ampleur du problème) :</p> <p>L'annexe 9 au CUU régit et décrit à l'appendice 1 l'état technique à respecter obligatoirement par les wagons à remettre mutuellement entre deux ou plusieurs entreprises de transport ferroviaire (EF), tel qu'il doit être garanti grâce à la visite technique d'échange. Est décrite en outre la procédure d'assurance qualité.</p>	<p>2.- Montrer pourquoi et à quel endroit le CUU présente des lacunes sur ce point :</p> <p>Les consignes à respecter sous l'angle de la sécurité d'exploitation et de l'aptitude en service figurent dans le CUU, ainsi que dans les fiches UIC à caractère obligatoire et les directives.</p>
<p>3.- Expliquer pourquoi le problème exposé ne peut être résolu qu'à travers le contrat CUU :</p> <p>La mise en œuvre incombe à tous les participants au CUU</p>	<p>4.- indiquer pourquoi il convient de résoudre le problème comme envisagé par l'amendement/l'ajout proposé :</p> <p>Le respect de cette disposition constitue la base de la reconduite des accords bi- ou multilatéraux et de la conclusion de nouveaux accords.</p>
<p>5.- Décrire comment l'amendement et/ou l'ajout proposés contribueront à résoudre le problème :</p> <p>Les amendements doivent permettre de se conformer qualitativement aux exigences des STI, aux sujétions imposées par les autorités publiques et de respecter le CUU.</p>	<p>6.- Evaluer les incidences positives ou négatives (exploitation, coûts, opérations administratives, interopérabilité, sécurité, compétitivité,...), en utilisant une échelle de 1 (très faible) à 5 (très élevé) :</p> <p>Impacts sur l'exploitation : réduction nette des temps d'arrêt lors des remises en frontière. Accélération des circulations. Coûts : économies grâce à l'évitement des immobilisations en cours d'acheminement, des paiements de pénalités inutiles. Frais administratifs : réduction des opérations de contrôle et de traitement de dossiers pour les transports internationaux. Interoopérabilité : est garantie dès le début du transport par l'EF expéditrice. Sécurité : la garantie de sécurité de l'exploitation ferroviaire est donnée dès le début du transport. Concurrence : on considère comme très importants les effets attendus.</p>

Groupe d'Etudes **UTILISATEURS WAGONS**
Studiengruppe **WAGENVERWENDER** Study Group **WAGON USERS**

7. Texte proposé

Les amendements au texte sont joints en annexe en raison de leur volume.